Association Sportive
Automobile de Ledenon

ATTESTATION

Objet : Participation à un événement sportif
Date de l'événement : Du 4 au 6 juin 2021
Lieu : Circuit de Ledenon - en France
Pour qui : Participants, pilotes et assistants, officiels bénévoles de l'épreuve

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous certifions par la présente que l'Evénement Sportif : « Coupe de France des Circuits » est organisé sur le circuit de Ledenon du 4 au 6 juin 2021.

Tous les pilotes, équipes, team et assistants inscrits régulièrement sur les listes des engagés de l'événement, ainsi que tous les officiels bénévoles (munis de leur licence) sont priés d'être présents à l'événement. Leur présence est essentielle pour le bon déroulement de l'événement.

Ce déplacement est considéré comme essentiel pour que l'équipe de l'Association Sportive Automobile de Ledenon officiant sur le Circuit de Ledenon puisse accomplir son travail.

Cette compétition est régie par la Fédération Française de Sport Automobile (FFSA) sous le permis d'organisation N° 252 du 22 avril 2021 et elle est autorisée par les autorités préfectorales, récépissé du 28 mai 2021.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Circuit de Ledenon au 04 66 37 11 37.

Cordialement,
La Présidente

ASA de Lédenon – Circuit de Ledenon - 30210 LEDENON
Tél. : 04.66.37.11.37 - Fax : 04.66.37.15.92

Association Sportive
Automobile de Ledenon

ATTESTATION

Objet : Participation à un événement sportif
Date de l'événement : Du 4 au 6 juin 2021
Lieu : Circuit de Ledenon - en France
Pour qui : Participants, pilotes et assistants, officiels bénévoles de l'épreuve

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous certifions par la présente que l'Evénement Sportif : « Coupe de France des Circuits » est organisé sur le circuit de Ledenon du 4 au 6 juin 2021.

Tous les pilotes, équipes, team et assistants inscrits régulièrement sur les listes des engagés de l'événement, ainsi que tous les officiels bénévoles (munis de leur licence) sont priés d'être présents à l'événement. Leur présence est essentielle pour le bon déroulement de l'événement.

Ce déplacement est considéré comme essentiel pour que l'équipe de l'Association Sportive Automobile de Ledenon officiant sur le Circuit de Ledenon puisse accomplir son travail.

Cette compétition est régie par la Fédération Française de Sport Automobile (FFSA) sous le permis d'organisation N° 252 du 22 avril 2021 et elle est autorisée par les autorités préfectorales, récépissé du 28 mai 2021.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Circuit de Ledenon au 04 66 37 11 37.

Cordialement,
La Présidente

ASA de Lédenon – Circuit de Ledenon - 30210 LEDENON
Tél. : 04.66.37.11.37 - Fax : 04.66.37.15.92